

Bio express de Dominique Andrieux - 18 04 17



Dominique Andrieux est Directeur des Progrès du Groupe Limagrain – 4eme semencier mondial www.limagrain.com (mission qui recouvre l'ensemble des aspects juridiques, risques et compliance)

Après avoir passé 18 ans dans des fonctions de direction juridique au sein de divers groupe industriels dont Michelin, et 12 ans en qualité d'avocat associé au sein du cabinet d'avocats Fidal, Dominique Andrieux a rejoint le Groupe Limagrain en 2011 en qualité de Directeur Juridique Groupe.

Durant ces dernières années, et avant de prendre ses responsabilités de Directeur des Progrès, il a mis en place une organisation de la fonction juridique au plan mondial combinant un service juridique siège et un réseau de juristes en BU dénommé « Legal Network ».

Le réseau juridique représente une soixantaine de juristes et paralegal dans le monde et a travaillé sur un programme de « Legal Business Partner » pour définir en commun ses objectifs sur le moyen terme.

Dominique Andrieux est médiateur est a suivi la formation longue du CMAP en 2010. Il est par ailleurs Conseiller du commerce extérieur de la France (CCEF) et Vice-président du comité Auvergne des CCEF (www.cnccef.org) et

Explication sur la Direction des Progrès.

La stratégie du groupe Limagrain est guidée par une vision responsable et longue terme de son développement national et international.

Le groupe a donc initié depuis 2012 une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE), qui trouve sa dynamique dans le dialogue, l'esprit collaboratif et le partage d'expérience, aussi bien en interne qu'en externe.

La gestion globale des risques devient par ailleurs un enjeu essentiel pour la préservation de la valeur des entreprises, et pour accompagner le développement à l'international.

Toutes ces démarches nécessitent d'intégrer les réglementations en vigueur, mais aussi la « **matérialité économique des actions ainsi planifiées** ».

Le groupe Limagrain a choisi de regrouper les acteurs des différents domaines devant agir en synergie sur ces sujets (**Juridique, gestion des risques, assurances, RSE, qualité OGM**) au sein d'une « **Direction des Progrès** » chargée entre autres missions :

- De conduire la démarche RSE avec un pilotage spécifique du code de conduite
- De conduire une démarche prioritaire de sécurité/sureté

- De mettre en place un système de gestion globale des risques
- De poursuivre les actions lancées par la fonction juridique en renforçant les actions de business partner
- De coordonner certaines missions qualité
- De créer des synergies et des passerelles entre les différents acteurs du groupe pour un meilleur partage des expériences
- D'animer ces projets et ces démarches de façon collaborative au sein du groupe (réseaux d'experts)